

AVIS A TOUS LES MEMBRES DE NOTRE FEDERATION

Alliez vos passions en devenant classificateur pour la LHF

Au sein de notre fédération URSTB-f a.s.b.l., nous comptabilisons environ 20.000 membres. Parmi ceux-ci, certains sont moins valides que d'autres et ont un handicap. Pour rappel, en date du 02 juillet 2015, une convention avec la ligue handisport francophone a.s.b.l. et notre fédération a été signée.

La LHF et l'URSTB-f ont une ambition commune en ce qui concerne le développement du tir sportif, notamment par l'intégration, la formation des cadres, la formation de juges et arbitres, l'organisation de rencontres, stages et démonstrations, l'organisation technique et le perfectionnement des sportifs, la promotion du sport et du handisport.

Dernièrement, nous avons été conviés à une réunion avec des responsables de la LHF dont la thématique était la présentation du manuel de classificateur national.

Vous êtes toutes et tous conscients que les personnes ayant un handicap, ont le droit de pouvoir pratiquer notre sport, le tir sportif. Cela serait bien échu, que parmi nos 20.000 membres, nous ne puissions pas trouver des médecins, kinés, ... qui acceptent de suivre une formation afin de devenir classificateur national. Dès lors, nous sommes à la recherche de classificateurs.

Les athlètes, ayant un handicap, sont soumis à une évaluation qui permet de déterminer leur éligibilité aux compétitions d'une part et de les regrouper par « catégorie sportive » d'autre part, en fonction de leurs aptitudes physiques ou sensorielles. Une évaluation consiste en une série de tests standardisés réalisés par l'athlète.



 LIGUE
HANDISPORT
FRANCOPHONE

DEVENEZ
Classificateur national

ET PARTICIPEZ À L'ORGANISATION DES
SPORTS PARALYMPIQUES EN BELGIQUE!

INFORMATIONS & PROFIL
À DECOUVRIR AU VERSO

Dans ce cadre, le rôle du classificateur est d'évaluer l'impact d'une pathologie d'un athlète sur l'activité sportive pratiquée et de lui attribuer une classe afin qu'il concoure sur le même « pied » d'égalité que ses adversaires.

Pour mieux vous aider à comprendre le rôle exact du classificateur, le profil du classificateur et, le processus de formation, vous pourrez consulter les explications complémentaires ci-jointes, fournies par la Ligue Handisport Francophone.

Vous êtes passionnés de sport et travaillez dans le monde médical ? Alliez vos passions en devenant classificateur pour la LHF.

D'avance merci d'avoir prêté une attention particulière à cette demande, et recevez toutes nos salutations les plus sportives,

Roger LOUIS
Directeur O&A URSTB-f

Informations & profil



LA CLASSIFICATION

Pour concourir sur un pied d'égalité, les athlètes sont classés en diverses catégories et classes.

Un système de classification est appliqué à chaque sport, en fonction des spécificités de celui-ci et aux conséquences du handicap sur la performance de l'athlète.

Ce système de classification a été conçu de manière à minimiser l'impact du handicap sur le résultat des compétitions, de sorte que les athlètes qui obtiennent de bons résultats en compétition le doivent à leurs capacités sportives.

Pour y parvenir, les athlètes sont classés en fonction de l'étendue de leurs limitations résultant de leur handicap.

Les athlètes sont soumis à une évaluation qui permet de déterminer leur éligibilité aux compétitions d'une part et de les regrouper par « catégorie sportive » d'autre part, en fonction de leurs aptitudes physiques ou sensorielles. Une évaluation consiste en une série de tests standardisés réalisés par l'athlète.

LE RÔLE DU CLASSIFICATEUR

Son rôle est d'évaluer l'impact d'une pathologie d'un athlète sur l'activité sportive pratiquée et de lui attribuer une classe afin qu'il concoure sur le même « pied » d'égalité que ses adversaires.

LE PROFIL DU CLASSIFICATEUR

- Une expertise/expérience (connaissances techniques) dans le sport choisi
- Bilingue – Anglais (les cours internationaux sont donnés en anglais)
- Pour le handicap Physique : médecins, kinés, experts en sport et en biomécanique
- Pour le handicap Intellectuel : psychologues, experts en sport et en biomécanique
- Pour le handicap Visuel : Ophtalmologues, optométristes.

- 1 Adhérer au code de conduite des classificateurs de l'IPC
- 2 Réussir les cours online de l'IPC Academy
- 3 S'engager sur le long terme – 2 Paralympiades (2016 à 2024)
- 4 Organiser avec les ligues (LHF/Parantee), les sessions de classifications nationales. 2 ou 3 sessions maximum sont organisées par sport/par ligue/par an
- 5 Réaliser les suivis administratifs en collaboration avec les ligues (LHF/Parantee) : tenue de listing, envoi de documents
- 6 Assister aux réunions du pool classificateur LHF, 1 fois par an
- 7 La possibilité de poursuivre votre mission comme classificateur international, de vous investir dans d'autres fonctions au niveau de l'encadrement médico-scientifique de la LHF/du BPC

PROCESSUS DE FORMATION

Les formations de classificateurs sont réalisées au niveau international et dépendent de l'IPC (International Paralympic Committee) ou des fédérations internationales sportives (ex : UCI).

La fédération sportive partenaire et le BPC envoient donc des candidats belges à ces formations. La sélection des candidats belges se fait au niveau du BPC (Belgian Paralympic Committee).

POUR POSTULER

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation en anglais à :
Mailis Lechien - classification@handisport.be
Merci de préciser dans votre CV le sport pour lequel vous souhaitez devenir classificateur.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS?

Mailis Lechien
071 10 67 53
0475 39 54 73